REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 17 au 23 janvier 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Culture : projet ICC.....2
- **Interview** du SG de la COI : « Nos îles sont en compétition mais rarement en coopération »
- 5,1 millions d'euros pour les industries culturelles et créatives
- « 75% de nos financements doivent contribuer à la réduction des inégalités hommes-femmes »
- Le gros coup de pouce de la COI

1.2 Biodiversité : commerce illicite.....9
- COI : Front commun face au commerce illicite d'espèces animales et végétales dans l'océan Indien

1.3 Sécurité maritime.....12
- Final evaluation of the "Supporting the Western Indian Ocean architecture for maritime security..." project

2. Centres d'Intérêts

2.1 Coopération.....13
- Pêche : 8e accord de partenariat signé entre Maurice et l'UE

2.2 Environnement.....15
- Seychelles takes another step forward towards waste segregation
- Reboisement - Le WWF encourage les efforts du ministère de l'Environnement
- L'écologie au service du tourisme !

2.3 Economie.....18
- Activité économique dynamique malgré la hausse des prix

2.4 Agriculture.....19
- Agriculture/cocotier : une espèce en voie d'extinction

2.5 Société.....20
- Les opérations de lutte contre le braconnage s'intensifient à Moheli

2.6 Culture.....21
- Seychelles places hope in children to keep Moutya dance alive

Interview du Secrétaire général de la COI

Pr Vêlayoudom Marimoutou: « Nos îles sont en compétition, mais rarement en coopération »



Il souhaite que l'Indianocéanie soit suffisamment grande et forte pour pouvoir jouer la compétition. L'idée d'avoir une compagnie aérienne régionale serait alors naturelle et réalisable, dit-il. Répondant aux questions de BIZweek, le Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien (COI), le Professeur Vêlayoudom Marimoutou, est d'avis que les îles de la région ont intérêt à travailler ensemble. D'où la naissance du projet des Industries Culturelles et Créatives (ICC), dont l'objectif est de rassembler des projets communs des îles de la région et d'encourager les cocréations. Cette initiative de la COI – lancée mercredi dernier au Suffren, à Port-Louis – bénéficie d'un appui financier de 5,1 millions d'euros de l'Agence Française de Développement (AFD).

Rudy Veeramundar

Le projet des Industries culturelles et créatives (ICC) occupe une place importante dans les priorités de la COI. Pourriez-vous nous situer l'enjeu ?

La culture, en soi, est quelque chose d'extrêmement importante. À aujourd'hui, nous avons travaillé sur des programmes politiques, économiques, et à un moment donné, il faut savoir se poser la question pourquoi, et pour qui ? Je pense que c'est la culture qui nous permet de fixer ce travail, de nous faire travailler ensemble, parce que nous avons une singularité et nous sommes dans des îles. Autant dans un désert, si veut

aller de A à B, c'est facile. Si on n'a rien, on marche. Autant dans les îles, tout est plus difficile. En arrivant à la COI, ce dont je me suis aperçu, c'est qu'effectivement, on faisait des choses ensemble, mais on ne pensait pas ensemble. La culture, ce programme des ICC (Industries culturelles et créatives, ndlr) va nos amener à travailler ensemble, à mieux définir un futur, à au moins essayer de le construire ensemble. Pas seulement les Mascareignes, mais aussi les îles qui sont alimentées par le continent, notamment les Comores, l'Indonésie et les îles africaines. Tout ça fait que ces industries créatives et culturelles vont donner du sens, je l'espère en tout cas, à travers ce programme et permettre de construire un socle qui nous permettra de construire l'Indianocéanie.

Dans votre discours de ce soir (mercredi dernier, ndlr), vous avez mis l'accent sur les cocréations. Quel est l'objectif ?

Prenons l'exemple de la migration ; nous avons des migrants qui viennent du Gujarat à Madagascar, aux Comores, à Maurice, à La Réunion… Après un siècle, si vous les prenez les uns avec les autres, ils ne sont plus vraiment Gujratis. Ils ont fait des choses différentes, ils ont grandi différemment dans les îles. Je pense que tout ce qu'ils ont apporté, on peut aussi le regarder ensemble. C'est aussi ça la cocréation, c'est faire ensemble. On voit toujours l'homme quitter l'Afrique, mais on ne voit pas l'homme qui est resté et tout ce qu'il a construit. Donc, il y a aussi cela à reconstruire, à faire des choses ensemble, donc à « coconstruire ».
Ce projet se situe dans un contexte de relance économique…

Aussi.
Donc, juste après les deux grandes périodes de confinement, alors que la pandémie persiste. D'un point de vue économique, comment ce projet peut-il aider les artistes ?

Si avec ce programme, nous arrivons à nous regarder et à faire des choses ensemble, nous participerons au renouvellement et au développement économique de la zone. Pas seulement pour les autres ou en amenant des choses d'ailleurs. Nous allons le faire ensemble. Le développement est aussi corolaire de l'activité culturelle et du développement socioéconomique. Nous allons former des ingénieurs, des managers, et nous allons travailler le numérique, dans la création… Tout ceci est extrêmement important et aura une déclinaison dans le monde économique.

Avez-vous un chiffre que vous voulez atteindre dans vos objectifs?

Non. Nous, à la COI, nous allons amener les projets, mais à la fin, ce sont les vrais acteurs qui vont le faire. Comme nous l'avons fait pour le câble METISS (MEltingpoT Indianoceanic Submarine System, ndlr). Nous avons mis à disposition un instrument, et maintenant, c'est aux acteurs de s'en emparer et de le développer. C'est pareil ici. Nous allons construire un

certain nombre de choses et après, c'est aux acteurs du secteur privé et du secteur public de s'en emparer et de s'en servir comme ils le sentent.

Avons-nous, les îles de l'Indianocéanie, eu du mal à regarder dans la même direction ?

J'adore dire que nos îles sont en compétition, mais elles sont rarement en coopération. J'aimerais que nous soyons suffisamment grands, suffisamment forts, pour pouvoir jouer la « coopétition ».
Votre prédécesseur au poste de Secrétaire Général (Jean Claude de l'Estrac, ndlr) avait projeté l'ambition de la mise sur pied d'une compagnie aérienne régionale regroupant les îles de l'Indianocéanie. Est-ce plausible à moyen ou à long terme?
Tout est possible, mais c'est le contexte qui va le dicter. Aujourd'hui, ce n'est pas un secret ; toutes nos compagnies aériennes sont en grande difficulté. Aujourd'hui, qu'avons-nous vraiment à échanger comme produit ? On ne va pas acheter un bateau parce qu'on a envie de faire une compagnie maritime. On va acheter un bateau si on a des choses à échanger. Le fait de se regarder de plus en plus et de travailler de plus en plus ensemble fera peut-être, qu'à un moment donné, ce sera assez naturel d'avoir une compagnie aérienne régionale. Il y a du temps…

COI-AFD

5,1 millions d'euros pour les industries culturelles et créatives





Le projet des Industries culturelles et créatives (ICC) a été lancé par la Commission de l'océan Indien et l'Agence Française de Développement mercredi dernier, à Port-Louis. Une somme 5,1 millions d'euros sera déboursée pour les formations et pour encourager les cocréations dans la zone Indianocéanie. L'accent sera aussi mis sur la réduction des inégalités homme-femme.

Le cabinet Ernst & Young confirmait en 2018 le potentiel économique des Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Afrique et au Moyen-Orient : USD 49 milliards de revenus et 2 millions d'emplois. Depuis, selon l'UNESCO, la pandémie de la Covid-19 a entraîné entre 20% et 40 % de pertes de revenus dans ce secteur.
Dans le cadre du projet ICC dirigé par la Commission de l'océan Indien (COI), une étude sera conduite pour mieux comprendre la contribution socioéconomique de ces filières aux économies des États membres. En intervenant dans ces filières, la COI ambitionne de renforcer la cohésion sociale et, plus particulièrement, de réduire les inégalités de genre.

Ce projet est l'une des manifestations du partenariat diversifié de la COI avec l'Agence Française de Développement (AFD) en faveur des biens publics régionaux. L'AFD, bailleur du projet à hauteur de 5,1 millions euros, accompagne également la COI dans les domaines de la gouvernance et de la stabilité, de la résilience climatique ou encore de la santé.
Le projet en question, qui mise sur la diversité, mobilisera un vaste éventail d'actrices et acteurs des filières des ICC, tant du public que du privé. Les activités porteront sur les filières des arts chorégraphiques et visuels, les patrimoines matériels et immatériels, la formation en management culturel ou en muséographie, ainsi que sur la mobilité, la cocréation ou encore la promotion des biens et services culturels.



Pour la première année opérationnelle du projet, la COI mettra en œuvre les activités suivantes :

- **Bourses de mobilité** - Premier cycle de bourses de mobilité, entre 25 et 40, pour 2023 ;
- **Architectures traditionnelles-femmes porteuses de tradition** - Inventaire des architectures traditionnelles et des initiatives émanant des femmes porteuses de tradition;
- **Cursus en danse contemporaine** - Création d'un cursus en danse contemporaine, formation de 10 à 15 professeurs / interprètes ;
- **Patrimoine** - Podcast sur le patrimoine littéraire, chorégraphique et musical;
- **Filière régionale de la création et des arts numériques** - Soutient à l'émergence d'une filière régionale de la création et des arts numériques à travers l'e-sport ;
- **Formations** en management culturel, muséographie, entrepreneuriat culturel...

Ces premières actions permettront de lancer un mouvement diversifié d'appui aux ICC. Certaines activités seront conduites sur plusieurs années, comme les bourses de mobilité, alors que d'autres activités seront mises en place sur les prochaines années, notamment pour la cocréation, la formation diplômante ou encore l'exportation des biens et services culturels.



MATHIEU THENAISIE, DIRECTEUR ADJOINT, AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

« 75% de nos financements doivent contribuer à la réduction des inégalités hommes-femmes »

5,1 millions d'euros ! C'est le montant octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD) à la Commission de l'océan Indien pour le projet des Industries culturelles et créatives (ICC) au sein de l'Indianocéanie. Le lancement s'est tenu au Suffren, à Port-Louis, mercredi dernier. Répondant aux questions de BIZweek, le directeur adjoint de l'AFD, Mathieu Thenaisie, a souligné que l'objectif est aussi de contribuer à la réduction des inégalités femmes-hommes. « L'idée est de dédier des activités qui, au-delà de leur implémentation géographique, doivent avoir une résonance sur l'ensemble de la région », explique-t-il, avant d'ajouter que les pays ont un intérêt à développer et structurer leurs filières industrielles et créatives pour en maximiser l'impact financier.

RV

75% des financements sont attribués à la réduction de la discrimination de genre. Un pourcentage important est également alloué aux projets culturels et artistiques. Pourriez-vous nous dire davantage sur cette politique adoptée par l'AFD ?

L'Agence Française de Développement est l'opérateur financier de la France en matière d'aide publique au développement, avec un mandat fixé par notre conseil d'administration, donc l'État français, en cohérence avec l'engagement pris par la France en 2015 lors de la COP 21, à Paris. Ce qui implique, en gros, une vision objective de développement durable. C'est-à-dire une contribution de l'ensemble des financements à un développement plus juste, à une transition juste des pays d'intervention dans lesquels nous agissons. De manière très concrète, deux objectifs transversaux s'imposent à nous. Le premier est la lutte contre les effets du changement climatique, avec plus de 50% des engagements financiers annuels de l'AFD qui doivent être dédiés à cet objectif. Parallèlement, 75% de nos engagements financiers doivent contribuer à la réduction des inégalités de genre, et plus spécifiquement la réduction des inégalités femmes-hommes.

Cet engagement s'appuie sur 12 milliards d'euros, octroyées annuellement par l'AFD à travers le monde et ses pays d'intervention. Pour les industries créatives, on parle de 241 millions d'euros, qui sont plutôt utilisées sous forme de subventions, qui sont elles-mêmes octroyées par l'État français au bénéfice de l'AFD, pour financer des projets devant permettre le développement de l'industrie culturelle et créative. Parallèlement, peut-être sur un focus plus géographique, des engagements cumulés d'environ 1,7 milliard d'euro, sont pris par l'AFD, tous secteurs confondus, depuis environ 2018. Donc, ce sont quand même des engagements importants, je dirai même colossaux, qui doivent aider l'ensemble des partenaires publics et privés de la zone Indocéanienne et accompagner ces territoires dans une transition juste et durable au bénéfice des populations.

Sur ce projet ICC (Industries culturelles et créatives, ndlr), on parle d'un appui de 5,1 millions d'euros à la Commission de l'océan Indien pour faire émerger un certain nombre d'activités - environ une trentaine évalués pour le moment - dans les filières industrielles et créatives, dans une logique régionale. L'idée est donc de ne pas nécessairement avoir une logique en silo, c'est-à-dire d'appuyer tel ou tel pays de l'océan Indien, mais vraiment, à chaque fois, de dédier des activités qui, au-delà de leur implémentation géographique, doivent avoir une résonnance sur l'ensemble de la région.

La spécificité de ce financement, qu'on a tenté de souligner ce soir (mercredi dernier, ndlr) c'est la volonté, outre au secteur industriel, culturel et créatif identifié, de dédier l'ensemble de ces activités à une perspective de genre. C'est-à-dire de chaque fois se poser la question de comment on peut réduire les inégalités femmes-hommes.

Très concrètement, ça veut dire quoi ? Ça veut dire favoriser un meilleur accès des femmes aux services culturels et créatifs. Ça veut dire aussi favoriser la représentation des femmes au sein des instances, qu'elles soient publiques ou privées, et favoriser aussi l'accès des femmes aux appels à projets et aux financements qui peuvent mis à disposition, à la fois par l'AFD et pourquoi pas d'autres bailleurs. Ce ne sont que quelques exemples, mais l'idée, c'est vraiment d'essayer, à travers ce financement, d'avoir des impacts concrets sur cette réduction des inégalités, en se reposant sur un foisonnement

« Ça veut dire favoriser un meilleur accès des femmes aux services culturels et créatifs. Ça veut dire aussi favoriser la représentation des femmes au sein des instances, qu'elles soient publiques ou privées, et favoriser aussi l'accès des femmes aux appels à projets et aux financements qui peuvent mis à disposition, à la fois par l'AFD et pourquoi pas d'autres bailleurs. »

créatif dans la région.

L'ensemble des personnes ici présentes nous montre le potentiel de créativité non seulement à Maurice, mais aussi à Madagascar, aux Comores ou aux Seychelles. C'est vraiment important et c'est tout cette dynamique que nous souhaitons humblement soutenir à travers notre financement.

Ce projet se situe aussi dans un environnement de relance économique, dans une période de pandémie et de post confinement. Au niveau de l'AFD, pensez-vous que les industries culturelles et créatives peuvent être des moteurs de développement?

Les industries culturelles et créatives sont clairement un moteur du développement. Cela a été reconnu par l'État français en 2016, en identifiant clairement le secteur culturel comme favorisant la trajectoire de développement durable de l'ensemble des pays du globe. Pour nous, cela nous semble très important. En matière de développement économique, je dirais qu'il y a un effet macro. Cela veut dire que globalement, les pays ont un intérêt à développer et structurer leurs filières industrielles et créatives, justement pour en maximiser l'impact financier. Je dirais aussi que ce projet doit aider à la soutenabilité financière des porteurs de projets. On sait que par nature, quasiment par définition, malheureusement, c'est un secteur qui connaît une certaine précarité. On souhaite aussi, à travers certaines activités ou certaines réflexions qu'on veut développer à travers ce projet - je pense notamment à la réflexion sur les droits d'auteur - essayer de favoriser l'éclosion ou l'émergence de filières durables et permettre aux créateurs et créatrices de la zone de vivre de leur art.



Plus d'infos :

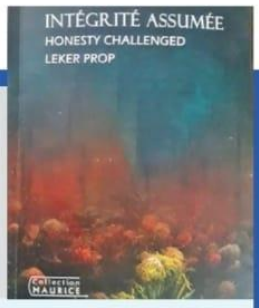
- https://www.nation.sc/articles/16514/commission-de-locan-indien
- https://www.africa-press.net/seychelles/all-news/indian-ocean-commission

l'express du lundi 23 janvier 2023 • www.lexpress.mu • PAGE 15

culture

ITRE ANNONCÉ POUR LES 30 ANS

ersaire qui fait de cette collection littéraire trilingue la plus ancienne du pays. Chaque année, un thème est our 2023, les thèmes choisis sont Délivrance en français, *Freedom* en anglais et *Kas Lasenn* en *kreol mori*itre doivent faire parvenir leurs nouvelles à Immedia au plus tard fin juin 2023.
rlen Pyamootoo, que débute ce voyage littéraire avec *Le tour de l'île en quatre-vingts lieux*. Rama Poonoosala Collection Maurice, on retrouve : Lindsey Collen, Jean Lindsay Dhookit, Ramesh Ramdoyal, Ananda



PROJET RÉGIONAL

Industries culturelles
Le gros coup de pouce de la COI

Booster les industries culturelles et créatives en ciblant l'avenir avec des bourses et formations, sans oublier de consolider l'histoire et le patrimoine. Pour 2023, la Commission de l'océan Indien vient de lancer l'ambitieux projet des Industries Culturelles et Créatives.

TOUTES PIEDS NUS. Toutes dévouées aux mots, aux rythmes. Toutes pétries des joies, des peines et des combats aussi, des arts et des cultures. Ce mélange de voix et de percussions porté par la ravanne est une création originale de Shenaz Patel, Melanie Pérès et Daniella Bastien, présentée le 11 janvier, lors du lancement du projet des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Projet 2023 de la Commission de l'océan Indien (COI) en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD).

Une création originale avec trois femmes artistes pour donner le ton d'un projet qui a l'intention de promouvoir l'égalité homme-femme. Dans son discours de lancement, le professeur Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI, a déclaré : *«L'écosystème culturel donne le pouls de nos sociétés. En cela, il est autant un porte-voix qu'un acteur clé du dialogue social ; et il contribue autant à la préservation de nos traditions et patrimoines qu'à l'innovation.»*

Qu'est-ce que le projet ICC ? D'abord, ses intentions sont vastes, il s'étend sur plusieurs années et il entend brasser large : *«Aussi bien les acteurs non-étatiques des filières culturelles que les jeunes qui souhaitent s'y insérer ou les administrations nationales chargées des politiques publiques.»*

Pour commencer, en 2023, la première année opérationnelle du projet comporte un volet formation. Un premier cycle de bourses de mobilité sera lancé, *«entre 25 et 40»*. Les formations proposées seront en management culturel, muséographie, entrepreneuriat culturel. etc. Ce projet entend *«renforcer les filières par la formation technique, professionnelle et académique»*. Il y aura aussi des *«formations diplômantes, des mécanismes de bourses d'études ou encore des séquences de formations techniques.»*



Industries culturelles et levier économique

«Le projet ICC s'inscrit dans la dynamique de soutien à la relance économique régionale. Une étude de l'Unesco estime que la pandémie de Covid-19 a entraîné des pertes de revenus des industries culturelles et créatives de 20 à 40 %», a déclaré le secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou. Le projet ICC prévoit une étude pour *«mieux percevoir la contribution socio-économique des filières aux économies des États membres»*.

Dans le même élan la création d'un cursus en danse contemporaine, avec la formation de 10 à 15 professeurs/interprètes est annoncée. La COI veut *«soutenir les initiatives des actrices et acteurs culturels et favoriser l'épanouissement d'une offre culturelle diversifiée. Cette composante s'intéressera à l'incubation, aux réseaux et rencontres de professionnels, à la mobilité, à la co-création ou encore aux filières émergentes et innovantes»*.

Deuxième axe : un inventaire des architectures traditionnelles et des initiatives émanant des femmes porteuses de tradition. Pour la COI, il s'agit de *«valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la zone avec un inventaire des architectures, un fonds pour la production numérique pluridisciplinaire ou encore l'appui à l'entrepreneuriat féminin dans le tourisme culturel»*. Un volet pour susciter des *«podcasts sur le patrimoine littéraire, chorégraphique et musical»* est prévu. Sans oublier le *«soutien à l'émergence d'une filière régionale de la création et des arts numériques à travers l'e-sport»*.

Avec le projet ICC, la COI entend également *«plaider pour une meilleure gouvernance du secteur et démontrer l'impact positif des ICC pour l'égalité des genres et le développement socio-économique»*.

Aline GROËME-HARMON

COI : Front commun face au commerce illicite d'espèces animales et végétales dans l'océan Indien

Protection de la biodiversité



Spot mondial de biodiversité, les pays de la Commission de l'océan Indien doivent faire face au commerce illicite d'espèces animales et végétales. Un atelier régional a eu lieu au sujet de la lutte contre ce fléau sous l'égide de la COI du 16 au 19 janvier. Un communiqué de la COI donne un aperçu des actions mises en œuvre dans notre région.

Le trafic d'espèces sauvages animales et végétales est la quatrième filière criminelle transnationale dans le monde. L'impact n'est pas qu'écologique. Il est aussi économique, sanitaire et sécuritaire. Face à cet enjeu croissant dans la région, la Commission de l'océan Indien (COI) et l'ONG TRAFFIC ont organisé, du 16 au 19 janvier 2023, un atelier régional d'informations et de partage des bonnes pratiques réunissant une quarantaine de représentants des États membres de la COI, de Djibouti, du Kenya et d'organismes régionaux dont les Centres régionaux de sécurité maritime. Objectif : faire front contre ce trafic qui alimente des réseaux criminels et porte atteinte à la riche biodiversité de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien.
L'Indianocéanie est l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale. De fait, elle fait face à un ensemble de risques : dérèglement climatique, pollutions, pressions anthropiques diverses dont le commerce illégal d'espèces végétales et animales. C'est pourquoi la COI met en œuvre plusieurs projets pour la résilience écologique et climatique, dont RECOS, et pour la sécurisation des espaces maritimes, à l'image du programme MASE. En effet, le commerce illégal d'espèces sauvages utilise notamment par voie maritime.


Palmiste rouge des Hauts braconné en forêt. (Photo Parc national de La Réunion)

« Les actions de la COI ont permis, entre autres, de mobiliser les communautés locales dans la préservation, la gestion et la surveillance d'espaces naturels, de soutenir des actions de restauration côtière en adoptant une approche globale des crêtes aux récifs, de documenter et préserver la biodiversité de nos pays ou encore de former des éco-gardes. A ces actions nombreuses et diversifiées pour la biodiversité, s'ajoute la mise en place d'une architecture régionale de sécurité maritime pour la surveillance et la lutte contre les trafics, notamment des espèces sauvages », a indiqué le Secrétaire général de la COI, Prof. Vêlayoudom Marimoutou.
De son côté, l'ONG TRAFFIC, avec le soutien de l'Union européenne, a mis en place l'outil internet SADC-Twix, dans le but de favoriser le partage d'information et la coopération internationale. Les participants de l'atelier ont pu être sensibilisés à ces outils qui facilitent l'échange d'informations, l'application de la loi et des conventions internationales ou encore mettent à disposition des données sur les saisies, les tendances et les risques. L'atelier COI-TRAFFIC a aussi été l'occasion de préfigurer la mise en place d'un réseau entre des acteurs de différentes administrations : douanes, services de répression, administrations en charge de la protection et de la gestion de l'environnement, centres de sécurité maritime (CRCO, CRFIM)…
En effet, le trafic d'espèces sauvages génère entre 7 et 23 milliards de dollars de chiffre d'affaires par an. Le trafic illicite d'espèces sauvages a plusieurs effets négatifs. Ce type d'activité représente une menace importante pour la biodiversité mais aussi pour la sécurité, l'alimentation et la santé et impacte alors grandement le développement économique des pays concernés. Les ressources marines ou terrestres visées par les criminels jouent parfois un rôle dans l'alimentation des populations et les communautés locales peuvent alors être privées de ressources nécessaires à leurs activités. En outre, ce trafic présente un risque important d'introduction d'espèces invasives qui mettent en danger les écosystèmes locaux et augmentent fortement l'apparition de zoonoses (maladies d'origine animale). Ceci est peut entraîner des conséquences importantes quand on sait que 60 % des maladies émergentes sont d'origine animale.

Plus d'informations cliquez les liens ci-dessous :

- https://freedom.fr/coi-front-commun-contre-le-commerce-illicite-despeces-sauvages-dans-locean-indien/
- https://imazpress.com/actus-reunion/front-commun-face-au-commerce-illicite-despeces-animales-et-vegetales-dans-locean-indien
- https://www.nation.sc/articles/16514/commission-de-locan-indien
- https://www.msn.com/fr-fr/actualite/technologie-et-sciences/coi-front-commun-face-au-commerce-illicite-desp%C3%A8ces-animales-et-v%C3%A9g%C3%A9tales-dans-loc%C3%A9an-indien/ar-AA16ywWx
- https://midi-madagasikara.mg/2023/01/23/trafic-despeces-sauvages-7-a-23-milliards-de-dollars-de-chiffre-daffaires-genere-par-an/
- https://mbcradio.tv/article/vid%C3%A9o-bagatelle-coup-denvoi-dun-atelier-de-travail-sur-le-trafic-desp%C3%A8ces-sauvages
- https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid0ndU4SDF3Xoj6NTbJk2W3v1X6Dt4NTAEy5trPMVrgmfNtmKHx3dDJyHsn8g2N1MjQl&id=100086943091293&sfnsn=mo&mibextid=RUbZ1f
- https://www.lemauricien.com/actualites/societe/commerce-des-especes-sauvages-quels-impacts/534656/
- https://www.commissionoceanindien.org/haro-sur-le-commerce-illicite-despeces-sauvages/

Final evaluation of the "Supporting the Western Indian Ocean architecture for maritime security..." project

Established in 1951, IOM is the leading inter-governmental organization in the field of migration and works closely with governmental, intergovernmental and non-governmental partners. IOM is dedicated to promoting humane and orderly migration for the benefit of all. It does so by providing services and advice to governments and migrants.

Context

The International Organization for Migration (IOM) has implemented a regional project entitled "Supporting the Western Indian Ocean Mechanism for Maritime Security: Promoting Maritime Governance on Migration Issues in the Indian Ocean Commission Region", funded by the IOM Development Fund during the period January 2020 to August 2022. As part of the project, a set of activities were organised, including a training needs assessment, capacity development sessions, a feasibility assessment for the setting up of a secured dedicated network and database for migration-related information sharing in the context of maritime security, an analysis of cross-border migration flows, routes and characterize trends in the regional maritime context and the donation of equipment to Regional Centres established under the Regional Maritime Security Programme (MASE) funded by the European Union. The project was implemented in collaboration with the IOC, the Regional Maritime Information Fusion Centre (RMIFC) and the Regional Coordination Operations Centre (RCOC). The two regional centres were established by the Indian Ocean Commission (IOC) to allow the rapid sharing of information and respond to transnational organized crimes in the maritime context in a more coordinated manner. In addition, the centres serve as an advanced alert mechanism in case of the existence or detection of potential or proven maritime risks and threats, including but not limited to migrant smuggling and trafficking in persons by sea. The RMIFC helps to collate, document and dispatch information gathered regarding maritime security, while the RCOC acts as the operational arm for implementing responses.

The main beneficiaries of the regional maritime security project are the Comoros, Madagascar and Mauritius, while the project also benefitted to other IOC Member States (France / La Réunion and Seychelles). Signatory states of the MASE Agreement benefit indirectly from the project. At country level, the beneficiaries include Ministries of Justice, Interior and Security, including respective maritime law enforcement authorities and prosecution services of the IOC countries. The overall objective of the project is to contribute to strengthen Governments' capacities in selected Western Indian Ocean countries to better understand and address the risks and threats posed by migration-related transnational organized maritime crime in the region, including migrant smuggling. Suite de l'

Pêche : 8e accord de partenariat signé entre Maurice et l'UE



L'Union européenne (UE) et Maurice ont signé un nouvel accord de partenariat concernant la pêche durable. Une cérémonie d'échange de protocole de pêche UE-Maurice a ainsi été organisée, hier, en présence du ministre des Affaires étrangères, Alan Ganoo, de celui de l'Economie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et des Affaires maritimes, Sudheer Maudhoo, et de l'ambassadeur de l'UE, Vincent Degert, en présence d'officiers des différents ministères et du personnel de la délégation de l'UE.

- Publicité -

Vincent Degert a souligné à cette occasion constater que « *nos accords thoniers avec Maurice sont des accords gagnant-gagnant, aussi bien en termes d'emplois que de revenus à l'exportation* ». Il ajoute que « *ces accords bénéficient aussi à l'ensemble de la filière grâce au programme d'appui sectoriel de la pêche* ».

« *De plus, la collaboration se fait en toute transparence, les accords et leurs modalités techniques étant publiés et accessibles dans le domaine public. Enfin, nos accords donnent des moyens supplémentaires à Maurice dans la lutte contre la pêche illégale, non reportée et non réglementée* », dit-il.

« *Pour terminer, notre étroite coopération dans le secteur de la pêche s'étend au travail en commun dans les organisations internationales et régionales, comme la Commission thonière de l'océan Indien, en vue de mettre en place la gestion des ressources assurant la préservation des stocks* » , a-t-il fait comprendre.

Sur le plan économique, les différents accords de pêche de ces 30 dernières années ont permis l'émergence d'un pôle de transformation des produits halieutiques par des opérateurs mauriciens, qui exportent aujourd'hui vers l'Union européenne. La filière représente aujourd'hui à elle seule 4% du PIB,

emploie 6 000 personnes et génère annuellement des exportations dont la valeur nette annuelle est supérieure à Rs 11,3 milliards.

Le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur se sont félicités de la signature de ce 8e protocole de pêche UE-Maurice, « qui reflète la volonté des deux parties à élargir l'étendue de leur coopération, tout en consolidant les acquis ». Cet accord marque par ailleurs « une nouvelle étape importante » dans la coopération bilatérale de longue date entre l'UE et Maurice dans le domaine de la pêche thonière et dans l'engagement à promouvoir une utilisation durable des ressources marines, à savoir le thon, fait-on aussi remarquer.
L'accord permettra à la flotte de l'UE, constituée de40 thoniers senneurs et de 45 palangriers de surface, de continuer à pêcher dans les eaux mauriciennes pendant une durée de quatre ans dans une zone éloignée de plus de 30 km du rivage, et ce, afin de ne pas pénaliser la pêche artisanale. Sur la base d'un tonnage de référence de 5 500 tonnes de thons tropicaux, l'UE fournira à Maurice une contrepartie financière annuelle totale de Rs 33 millions.
Une part importante de cette contribution, à savoir Rs 20 millions par an, sera spécifiquement destinée à promouvoir la gestion durable de la pêche artisanale à Maurice ainsi qu'à soutenir le développement de l'économie bleue.

Seychelles takes another step forward towards waste segregation

By: **Salifa Karapetyan**



Waste bins donated by Seychelles Breweries for waste segregation (Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Waste segregation is to expanding in Seychelles as the environment ministry has received a batch of sorting bins that will be placed in public areas with the aim of further improving the country's waste management system.

On Friday, Seychelles Breweries made a donation of 21 SeyPearl-branded 240 litre sorting bins that will serve as collecting points for aluminum cans, plastic bottles and glass bottles. The company invested SCR300,000 to make this donation a reality.

The deputy chief executive of the Landscape and Waste Management Agency (LWMA), Rahul Mangroo, told the press that the donation comes at a critical moment within the 'Cleaner Seychelles' programme, which was initiated in 2019.

"The donation we have received will help us to bring waste segregation to the community with access points where they can be installed, allowing members of the public to use them. We will place them in secure and controlled areas, as we don't want people to misuse them. These will most probably be shopping malls," said Mangroo.

He outlined that the next step is to approach establishments and bring them on board "as they also have a role to play in ensuring that waste segregation progresses."

Despite waste segregation existing in different areas in Seychelles, especially in the private sector, Mangroo outlined that there is a gap that exists.

"Support is better needed when it comes to the collection of segregated waste as they need to be collected separately. This needs to be strengthened. The second issue is where to bring and process the waste," said Mangroo.

The collection of PET bottles in Seychelles is a good example of where there is not much of a gap in the system, however, it is mostly in the informal sector, he explained.

Suite de l'article

Reboisement - Le WWF encourage les efforts du ministère de l'Environnement



Une performance ! C'est ainsi que le WWF ou Fonds Mondial pour l'environnement qualifie les efforts réalisés par le ministère de l'Environnement et du Développement durable à l'issue de la campagne de reboisement en 2022. Dans un communiqué publié récemment, cette organisation internationale souligne que d'après les statistiques du ministère, le pays a reboisé plus de 73.000 hectares sur l'objectif de 75.000 hectares fixé. Des résultats notoires par rapport aux années précédentes. Cela « traduit les efforts et les investissements de tous ceux qui travaillent pour reverdir la Grande île », selon toujours le WWF qui ne manque, néanmoins, pas d'interpeller sur la nécessité de redoubler d'efforts car « nous perdons plus que nous ne plantons, en quantité mais aussi en qualité ».
D'après Voahirana Randriambola du WWF, « nous devons redoubler d'efforts pour protéger les forêts naturelles qui restent, restaurer ce qui est dégradé, planter plus que ce qui est brûlé, et s'assurer que ce qui est planté devient des forêts. Si tout ceci appelle au courage et au dévouement des défenseurs de la nature, il n'en demeure pas moins qu'il faut aussi prendre les mesures et mettre les moyens pour pérenniser le fruit de tous ces efforts. Aujourd'hui, nous savons que les forêts sont une solution à portée de main pour rendre nos sols plus fertiles, pour assurer notre approvisionnement en nourriture et en énergie, pour purifier notre air ».
Suite de l'article

L'écologie au service du tourisme !



En 1972, pour la première fois, les Nations Unies font de l'écologie une question majeure. Au fil des décennies, la conscience collective s'élève et toutes les politiques environnementales de par le monde tentent de répondre aux défis fondamentaux – toujours plus nombreux, toujours plus impérieux – que notre planète nous lance désespérément. L'enjeu colossal frappe tous les secteurs économiques et domaines d'activité. Parmi eux, il en est un qui se mêle plus étroitement encore au brûlant sujet : le tourisme.

Plus que l'acte citoyen aujourd'hui indissociable du mode de vie écoresponsable qui devrait être l'unique adopté par tous, l'engagement écologique au sein de l'industrie touristique doit faire figure d'exemple. Dans sa globalité, celle-ci fait fonctionner 25% de l'économie mauricienne, avec la grande particularité d'impliquer diverses parties prenantes : les professionnels, les touristes, la population.

Maurice – loin de toute politique de bétonisation instaurée dans les années 70 et 80 sur bon nombre de territoires du globe et visant le tourisme de masse sans aucune préoccupation environnementale – représente pour sa clientèle, majoritairement venue d'Europe, l'image d'une destination paradisiaque, authentique et épargnée.

Ne nous mentons pas, il reste encore – ici et ailleurs – beaucoup à faire en termes de protection des écosystèmes terrestres et marins, de lutte contre la pollution (ce fléau quasi culturel à Maurice), de recherche de solutions pour le traitement des déchets, d'amélioration des conditions sanitaires et sociales de la population, de développement de l'économie circulaire… Mais félicitons-nous, car nous sommes sur la bonne voie. Celle d'un comportement plus sain, plus propre. Celle d'une industrie touristique plus verte, plus bleue ! Cette dernière est la réponse aux attentes d'une clientèle progressivement sensibilisée au respect de l'environnement. Les visiteurs européens du premier semestre 2022 étaient principalement des Français, Allemands et Anglais, aujourd'hui indéniablement plus engagés dans la cause écologique que d'autres segments de voyageurs ! **Suite de l'article**

Activité économique dynamique malgré la hausse des prix



CONJONCTURE. Au troisième trimestre 2022, l'activité économique est soutenue malgré les tensions sur les prix et le conflit qui se poursuit en Ukraine, indique l'Insee dans sa dernière notre de conjoncture. *"En juillet 2022, la hausse des prix à La Réunion sur un an avait atteint un pic* (+ 5,6 % par rapport à juillet 2021). *En novembre 2022, les prix à la consommation sont supérieurs de 3,5 % à leur niveau un an plus tôt, en novembre 2021. La forte hausse des prix des produits pétroliers* (+ 11,1 %) *s'est accompagnée de ceux des produits alimentaires* (+ 6,5 %), *des produits manufacturés et des services."*

Malgré le ralentissement de l'économie mondiale au 3e trimestre 2022, l'activité économique reste dynamique à La Réunion : en septembre 2022, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 15 % à son niveau de septembre 2019. Ainsi, le volume d'heures de travail rémunérées reste supérieur à son niveau d'avant la crise sanitaire, de l'ordre de 14 %. L'emploi salarié continue d'augmenter ce trimestre, avec 1 600 emplois supplémentaires par rapport au deuxième trimestre. La croissance de l'emploi est uniquement portée par le secteur privé. *"Le secteur privé crée 1 700 emplois, soit moins qu'au trimestre précédent* (+ 2 400).
La croissance du nombre d'apprentis contribue significativement à cette augmentation." L'emploi augmente surtout dans les services aux entreprises et aux particuliers, l'hébergement-restauration et la construction. La fréquentation touristique est largement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire. Au troisième trimestre, les créations d'entreprises augmentent légèrement et la construction de logements collectifs reste particulièrement dynamique. Dans ce contexte, le taux de chômage est quasi stable et concerne 18 % de la population active.

Agriculture /Cocotier : Une espèce en voie d'extinction

Les agriculteurs constatent une diminution progressive des cocotiers dans certaines régions du pays. C'est ce que confirme Mze Hamadi au cours d'un entretien accordé à Al-fajr vendredi dernier. Ce cultivateur de son Etat regrette le manque d'une politique nationale pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire aux Comores. Il pointe du doigt le ministère de l'agriculture.



Le prix des cocos s'envole. Cela s'explique pour certains par la raréfaction du produit dans certaines régions de Ngazidja et presque dans tout le territoire national. Beaucoup de comoriens importent des pays voisins comme Madagascar ou la Tanzanie des cocos. C'est ce qui est inimaginable, il y a quelques décennies où le pays était parmi les grands exportateurs du copra dans la région. Depuis peu, le cocotier devient une espèce en voie de disparition dans beaucoup des régions. La cause, la vétusté de l'arbre et son non renouvellement.

« Ces cocotiers comptent plusieurs années. Certains sont devenus vieux et d'autres sont décimés par une maladie du charbon. Il faut les renouveler», explique Mze Hamadi, un agriculteur.

L'agriculteur regrette le fait que la plantation des cocotiers ne demande pas grand-chose et que l'on reste sans rien faire pour éviter son extinction.

« Nous avons une terre fertile, les plantes poussent rapidement. Contrairement à d'autres pays où l'agriculture demande beaucoup de mécanismes techniques et d'énergie. Mais le manque d'une politique nationale appuyant le secteur dans notre pays fait défaut. Aujourd'hui, tout dépend de l'extérieur en termes de denrées alimentaires. On importe même la noix de coco, c'est une honte», déplore-t-il.

Suite de l'article

Les opérations de lutte contre le braconnage s'intensifient à Mohéli

20/01/2023 Riwad



Le Parc national de Mohéli (PNM) en partenariat avec la garde côte comorienne a intensifié depuis le mercredi 11 janvier les opérations de surveillance des côtes de l'île plus précisément sur les zones maritimes protégées du PNM. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement marin mais aussi de la lutte contre le braconnage. Des pêcheurs ont été pris dans les mailles du filet.

Suite à une réunion tenue entre le PNM et la garde côte comorienne en vue de synchroniser les efforts de surveillance des zones côtières et celles contrôlées par le PNM, ces deux institutions ont intensifié depuis le mercredi 11 janvier les actions de contrôle. Cette opération a deux objectifs principaux. Il s'agit d'abord de sensibiliser les usagers de la mer sur l'importance de protéger l'environnement mais aussi de lutter contre le braconnage des ressources marines. « Cela fait déjà trois jours depuis qu'on travaille ensemble sur la mer. Jours et nuits nous effectuons des opérations de patrouilles afin de traquer ceux qui refusent de protéger l'environnement. Nous n'avons même pas un temps de repos mais c'est notre mission et ça va continuer ainsi car nous avons beaucoup à faire dans ce domaine. Et j'espère que nos objectifs seront atteints » dit un agent de la garde côte que nous avons pu aborder.

Suite de l'article

Seychelles places hope in children to keep Moutya dance alive

By: **Sedrick Nicette**



Singing and dancing to the Moutya beat on a beach in Seychelles (Gerard Larose)
Photo license Purchase photo
(Seychelles News Agency) - Seychelles is continuing its efforts to bring more visibility to the UNESCO recognised Moutya dance, with efforts now being targeted towards the youth.
The Moutya dance was introduced to the Seychelles, an archipelago in the western Indian Ocean, by enslaved Africans who arrived there with French settlers. It was originally performed around a bonfire, deep in the forest in the dead of night. The dance was an expression of resistance, allowing enslaved people to share their suffering and sing about the difficulties they faced, far from their masters' ears.
Since the dance was added to UNESCO's list of intangible heritage, there has been a lot of efforts to revive the dance in the island nation and the latest part of this plan was to bring it to the younger generation, so that they can keep it alive.
"We started these Moutya classes ever since it was named as UNESCO heritage, where we wanted to start teaching it to children at very young age, so that they can grow up with and retain our traditional values," said Alan Jules, the programme's coordinator.
Seychelles first submitted the Moutya to UNESCO for consideration in 2019. That application was initially rejected due to a lack of information but was then finally added to the list in 2021, after numerous works to bring together all the relevant information.
With more eyes now fixed on the dance, Jules added that the aim of the programme is not only to teach the dance itself, but also the main instrument, which is the Moutya drum, which is made from animal skin, traditionally goat's skin.
"We have been going around different districts on the island and there has been a lot of young children eager to learn both the dance and drum, which

is very encouraging, especially as we want to eventually have a Moutya competition at various age groups," added Jules.

Suite de l'article